

HABERMACHER Lydie – Photographe de mariage - Conditions générales des prestations

Frais de déplacement : Déplacement offert selon les kilomètres indiqués sur le document « Tarifs » : à partir de juin 2022, les kilomètres indiqués sont compris dans les prestations au départ de Carspach 68130 et de la Rosière, 70310.

- Frais de déplacement de 0.70€ par kilomètre, au delà des kilomètres compris dans chaque prestation (voir le tableau des formules). Si frais de déplacement additionnels, ils seront toujours discutés de vive voix et notés sur le contrat.

Livraison des photos :

- **Les photos sont livrées sur clé USB en HD dans un délai de 6 à 8 semaines après le mariage.**

- Je livre toutes les photos en couleur et en sépia sur la clé USB.

- Chaque clé USB supplémentaire / remplacement de la clé USB suite à une mauvaise manipulation / copie des photos pour offrir à la famille : 25 € TTC / pièce.

ATTENTION ! Bien que je sauvegarde les photos dans mon atelier « à vie », **je vous invite à sauvegarder vos photos sur votre ORDINATEUR, ou mieux, sur UN DISQUE DUR EXTERNE**, dès leur réception.

Veillez à bien « **extraire** » la clé USB comme il se doit ([clic droit > extraire](#)).

Ayant constaté que certains clients n'utilisent pas la fonction « extraire la clé USB » de leur ordinateur, ou mettent la clé USB sur le TV avant de d'avoir sauvegardé son contenu, je ne ferai désormais plus de copie gratuite de la clé USB, si cette précaution n'est pas prise.

Les photos étant présentes sur le clé USB au moment de leur envoi à votre domicile, je ne suis pas responsable de la mauvaise manipulation de la clé USB, toute copie de clé USB sera désormais facturée 25€ TTC, + envoi postal suivi en sus.

- **Galerie en ligne :** Mise en ligne immédiatement à la remise des photos sur clé USB, maximum sous 72h après livraison des photos sur la clé USB.

- La transmission du lien vers la galerie en ligne sera faite par mail, à votre charge de le transmettre ensuite à vos invités. Une galerie supplémentaire pour les mariés peut être mise en place gratuitement sur simple demande : ne sont pas mises en ligne les photos de l'habillage de la mariée ni du premier regard (moments intimes) - La galerie « invités » reste active 8 mois minimum après la livraison du lien.

- **Les photos de la galerie en ligne peuvent être téléchargées gratuitement en format numérique par toute personne accédant à la galerie.** Il est également possible de commander directement des impressions de tirages photos ou d'albums via la galerie (service payant) mais non obligatoire.

Partage et droits des photos :

- Vos photos seront délivrées LIBRES DE DROITS pour un usage personnel. Vous pouvez évidemment les partager sur les réseaux sociaux.

Prise de vue :

- Les photos sont prises en illimité pendant le temps de présence de la photographe.

Une pause de 15 minutes toutes les 4 heures, dès que la situation est calme, pour boire et manger sera néanmoins nécessaire.

- En cas de pluie, si la séance photos de couple était prévue au début de la journée, la photographe peut arriver plus tard sur les lieux, et ainsi l'on peut « récupérer » ce temps non-utilisé le jour J, pour une séance photos de couple, un autre jour (moyennement frais de déplacement selon le lieu, à voir ensemble).

S'il pleut et que votre séance couple était prévue au milieu de la journée, la photographe réalisera plus de photos des invités ou de la décoration pendant ce temps, et la séance photo de couple devra être réorganisée un autre jour au tarif d'une séance photo supplémentaire.

- Dépassement de temps de présence de prise de vue le jour J : à partir de 2023, la demi-heure supplémentaire est facturée 70€ TTC, l'heure supplémentaire de prise de vue est facturée 120 € TT

Le dépassement est appliqué lorsque les mariés demandent un rallonge de temps de présence, lorsque le grand nombre d'invités / l'ambiance du mariage n'a pas permis de faire toutes les photos de groupe dans le temps imparti sur le contrat (très rare) ou lorsque les mariés souhaitent finalement des photos jusqu'au dessert (cas le plus fréquent). Tout temps supplémentaire sera effectué après concertation avec les mariés et accord oral le moment venu.

Publications des photos / Autorisations de publication :

Aucune photo ne sera publiée sans signature d'un document conservé par la photographe.

La publication des photos signée sera transmise par mail à l'issue du rendu des photos.

Clauses d'annulation :

- En cas d'annulation de la part des clients, l'acompte ne sera pas restitué (comme la loi le stipule) sauf en cas de force majeure : décès d'un des époux ou d'un parent / enfant du couple.

- Cas type épidémie type crise sanitaire COVID : le mariage sera reporté, si la date ne choisie par les clients ne convient pas à la photographe, l'acompte sera restitué. Le tarif appliqué reste valable 365 jours à compter de la date de la signature du contrat.

-En cas d'annulation de la part du prestataire, l'acompte sera rendu et un remplaçant sera proposé pour cette date.

Paieement :

- **Le paiement est toujours effectué en 2 fois :** 30% d'acompte sont demandés à la signature du contrat, pour bloquer la date du mariage (sans acompte ni contrat = pas de réservation valide)

- L'acompte est calculé sur le montant total des prestations (= séance d'engagement + jour J + séance day after si choisis). L'acompte peut être payé en 2 fois à partir de 400€ d'acompte (me contacter si nécessaire).

- **Paieement du solde :** le solde se paie à la livraison des photos du mariage sur clé USB, soit 6 à 8 semaines en moyenne, après le mariage. Un mail ou un message vous sera envoyé avant l'envoi de la clé USB, vous

pourrez ainsi préparer votre moyen de paiement.

En cas de photos de couple après le mariage, c'est la date du jour J qui sert de délai base pour la livraison des photos : vous recevrez la clé USB avec les photos du mariage dans un premier temps, et les photos de la séance couple plus tard si nécessaire, **mais le solde reste à payer lors de la réception des photos du mariage.**

- **Paiement en plusieurs fois possible** (à convenir avant la signature du contrat afin de le mettre par écrit les échéances de paiement qui vous arrangent, merci de me contacter pour toute question).

- **Le paiement du solde est à envoyer sous 72h suivant la livraison des photos du mariage**

Paiement par chèque, au nom de Lydie HABERMACHER, 41 rue du Gazon, 68130 CARSPACH, ou virement bancaire – RIB : IBAN : **FR76 3008 7332 2900 0205 0340 206**

BIC : **CMCIFRPP**

Tout retard de paiement sans m'avoir contactée pour motif valable, sera majoré de 10% par semaine.

Merci pour votre confiance pour immortaliser le plus beau jour de votre vie !

Merci de signer ce document afin de valider la réservation de la prestation photo de votre mariage :

Date du jour : Date du mariage :

Le futur marié : Nom – Prénom :

J'ai lu et j'approuve les conditions générales ci-dessus :

La future mariée : Nom – Prénom :

J'ai lu et j'approuve les conditions générales ci-dessus :

Le prestataire, Lydie HABERMACHER, a lu et approuve les conditions générales ci-dessus :

Lu et approuvé.

